NATIONALRAT
CONSEIL NATIONAL
CONSIGLIO NAZIONALE

Nr.
N°
N.

Datum:
Date :
Data :
10.03.2021

Urheber/in / Auteur / Autore

Fridez Pierre-Alain

- (●) **Interpellation**
  Interpellation
  Interpellanza
- ( ) **Dringliche Interpellation**
  Interpellation urgente
  Interpellanza urgente

Titel / Titre / Titolo

Quelle est la suite prévue pour le plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent?

Unterschrift / Signature / Firma

Text / Texte / Testo

En 2017, la Confédération, les cantons, les villes et communes suisses ont élaboré, sous la houlette du Réseau national de sécurité, un plan d'action pour la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent. Dans le cadre de son Programme d'impulsion, la Confédération finance de 2018 à 2023 des programmes et des projets en faveur des cantons, des villes, des communes et de la société civile. La base légale de ce programme, l'Ordonnance contre la radicalisation et l'extrémisme (SR 311.039.5) déploie ses effets seulement jusqu'au 30 juin 2023.
Mes questions:
1. A ce stade, quelles appréciations le Conseil fédéral porte-t-il sur ce programme, après trois ans d'expérience? Comment ce programme est-il évalué? Quelles mesures sont-elles prises pour étendre et consolider ce travail important? Peut-on déjà considérer comme un fait acquis que ce programme va perdurer au-delà du 30 juin 2023 avec l'assurance de la poursuite d'une participation financière de la Confédération?
2. Quel est le montant du crédit accordé par la Confédération à ce projet? Où en est-on aujourd'hui dans l'utilisation de ce crédit? Des mesures sont-elles prises pour consolider et éventuellement étendre ce programme? Le Conseil fédéral formule-t-il des objectifs précis avec des délais de réalisation?.
3. Le bureau du Réseau national de sécurité a-t-il fait ses preuves en tant qu'organe de coordination? Est-il judicieux de rattacher ce bureau au DDPS? La coopération avec l'Office fédéral compétent (Fedpol) et les cantons fonctionne-t-elle à satisfaction?
4. Quels sont les cantons qui ne se sont pas encore engagé dans le programme? Des mesures sont-elles prises pour que ces cantons deviennent également actifs? Dans certains cantons, la compétence pour la prévention de la violence reste dans les seules mains de la police. Quels sont les instruments disponibles permettant de garantir que les cantons mettent en oeuvre l'intégralité du programme qui touche également la santé, l'éducation et l'intégration.
5. Existe-t-il des interfaces avec le Service de renseignement de la Confédération? Les renseignements obtenus par le SRC permettent-ils d'influencer certains programmes dans un canton ou une ville, en lien avec une situation particulière, pour prévenir un risque précis de radicalisation ou d'extrémisme violent?

Begründung (fakultativ) / Développement (facultatif) / Motivazione (facoltativa)

Bitte unterzeichnetes Original dem Ratssekretariat abgeben und den Text zusätzlich via Email senden an:
Prière de déposer l'original signé auprès du secrétariat du Conseil et, en plus, d'envoyer le texte par messagerie électronique à :
Vi preghiamo di consegnare l'originale firmato alla Segreteria del Consiglio e di inviare il testo tramite messaggeria elettronica:

zs.kanzlei@parl.admin.ch

E-Mail

Mitunterzeichnende:	Die aktuelle Liste steht den Ratsmitgliedern elektronisch zur Verfügung und liegt gedruckt im Ratssaal (Sessionen) und im Zentralen Sekretariat auf.
Cosignataires :	*La liste actuelle est à la disposition des députés au format électronique. Une version imprimée est disponible en salle du conseil (durant les sessions) et au Secrétariat central.*
Cofirmatari:	*La lista attuale è a disposizione dei deputati in formato elettronico. Una versione stampata è disponibile nella sala del Consiglio (durante le sessioni) e presso la Segreteria centrale.*